

**Mesdames et Messieurs les Présidents
des clubs de tennis des Hauts-de-France**

**Mesdames et Messieurs les enseignants
Diplômés d'Etat Tennis des Hauts-de-France**

Marcq-en-Baroeul, le 22 avril 2025

COMMISSION SOCIETALE, PARATENNIS ET TENNIS SANTE

RÉF : PB/JCD/EM - N° 04/2025

DOSSIER SUIVI PAR : Emmanuel Mas - 06 30 41 62 08 - mail : emmanuel.mas@fft.fr

OBJET : Tennis Santé - formation des enseignants professionnels

Madame, Monsieur,

Plus que jamais, le « Sport Santé » constitue un sujet de santé publique et une priorité du ministère des sports et de la FFT. Celle-ci a en effet mis en place un **programme « Tennis Santé »** qui consiste à développer notre sport comme un atout pour la santé. Les caractéristiques du tennis constituent de formidables atouts pour le Sport Santé, comme l'ont fait apparaître plusieurs études et différentes initiatives :

- dans une pratique adaptée « tennis santé », le tennis ne présente aucun risque spécifique,
- sur le plan psychologique, quelle que soit la pathologie, l'aspect ludique et convivial du tennis permet de développer le lien social, élément déterminant pour améliorer l'état psychologique des patients,
- les bienfaits thérapeutiques du tennis ont été validés par la communauté médicale, en particulier dans le cas de certains cancers, de maladies cardio-vasculaires, de maladies métaboliques ou d'obésité ou encore de la lutte contre les effets du vieillissement.

Le « Tennis Santé » constitue également un enjeu important de développement pour les clubs, pour qui il peut représenter une excellente opportunité d'accueillir un nouveau public sur des créneaux horaires souvent peu utilisés.

La **formation des enseignants** est évidemment essentielle et indispensable pour l'encadrement d'actions « Sport Santé ». C'est un élément essentiel dans le cadre de la labellisation fédérale « club tennis santé ».

La Ligue des Hauts-de-France, via son Centre de Formation aux Métiers du Tennis, a ainsi déjà proposé 7 sessions de formation destinée aux enseignants Diplômés d'Etat (depuis janvier 2019).

Une nouvelle formation sera proposée en tout début de saison prochaine afin de permettre à de nouveaux clubs et enseignants Diplômés d'Etat de se lancer dans cette activité. Celle-ci se déroulera sur **4,5 jours** : les **jeudi 28 août, vendredi 29 août, mardi 2 septembre matin (en visio), jeudi 5 septembre et vendredi 6 septembre** (à Lestrem pour les 2 premières journées et au Centre de Ligue de Marcq-en-Baroeul pour les 2 dernières).

Différents spécialistes et médecins interviendront lors de cette formation. Présentation du concept, des pathologies concernées, des principes d'une séance de « tennis santé », mises en situation sur le terrain, conduites tenir en cas d'urgence, mise en place du « tennis santé » dans les clubs... seront au programme de cette formation dont le programme détaillé sera communiqué prochainement.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription (à retourner avant le lundi 18 août).

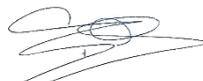
Attention, dans un souci de qualité et de suivi, le nombre de participants à cette formation pourrait être limité. Dans ce cas :

- les enseignants des clubs ayant un projet prêt à démarrer à très court terme seront retenus en priorité,
- la participation sera limitée à un seul enseignant par club,
- une autre session de formation sera organisée dès les vacances scolaires de la Toussaint afin de répondre à un maximum de demandes dans les meilleurs délais.

Nous espérons que cette formation répondra à vos attentes et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.



Patrice Brulez
Président



Jean-Charles Delvas
Président de la commission sociétale, paratennis et santé

Copie pour information : membres du Bureau de Ligue - membres de la commission sociétale, paratennis et tennis santé - Benoît Bonheure - Sylvie Delforge - Equipe Régionale de Développement